



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



03119727

Tribunal de Commerce de Tournai
Déposé au Greffe le **06 NOV 2003**

[Signature]
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2003 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **ANNATRANS**

Forme juridique : SA

Siège : 120, RUE ALFRED HENNO - 7700 MOUSCRON

N° d'entreprise : 415822271

Objet de l'acte : **TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL - NOMINATION D'ADMINISTRATEUR.**

Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2003.

Ce lundi 15 septembre 2003, à 14 heures, au siège de la SA ANNATRANS, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire les actionnaires de la société.

Il a été décidé à l'unanimité de transférer le siège social à l'adresse suivante

174, rue du Plavitout
7700 Mouscron

et ce, à dater de ce jour.

Il a également été décidé de nommer la SA LAMAC dont le représentant permanent est Monsieur Alexandre GOBYN, en tant qu'administrateur

Son mandat prendra fin le 21/12/2007.

Fait à Mouscron, le 15 septembre 2003

Luc GOBYN
Administrateur-délégué

Marie-Anne FERMANTHEL
Administrateur

SDGG SA, représentée par son administrateur-délégué Luc GOBYN
Administrateur

LAMAC SA, représentant permanent Alexandre GOBYN
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature